



## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

### COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

#### Quarante-septième session

#### TRAVAUX DU COMITÉ DU CODEX SUR LES MÉTHODES D'ANALYSE ET D'ÉCHANTILLONNAGE (CCMAS)

1. La Commission est invitée à adopter les normes et textes apparentés soumis pour adoption finale, tels qu'ils figurent dans la **partie 1** du présent document.
2. Les observations reçues du Comité, à sa 43<sup>e</sup> session, concernant les normes et textes apparentés qui sont soumis pour adoption, figurent dans le document publié sous la cote CX/CAC 24/47/8 Add.1.
3. La Commission est invitée à confirmer la révocation proposée des normes et des textes apparentés du Codex en vigueur, en application des recommandations des comités du Codex. La proposition concernée figure dans la **partie 2** du présent document, et comporte également les références au rapport correspondant.
4. La Commission est invitée à examiner et/ou à donner son avis au CCMAS sur les dispositions de plusieurs normes du Codex et textes apparentés. La liste des dispositions, normes et textes apparentés concernés figure dans la **partie 3** du présent document.
5. L'examen critique de ces textes a été réalisé à la 86<sup>e</sup> session du Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius.

**Partie 1 – Normes et textes apparentés soumis pour adoption finale**

<b>Normes et textes apparentés</b>	<b>Référence</b>	<b>Étape</b>
Méthodes d'analyse/critères de performance pour les dispositions des normes du Codex à inclure dans les <i>Méthodes d'analyse et d'échantillonnage recommandées</i> (CXS 234-1999)	REP24/MAS, paragraphes 20, alinéas i et iii, 23 i et 26 i Appendice II, parties 1 et 2	Adoption
Plan d'échantillonnage pour le méthylmercure dans le poisson, à inclure dans la <i>Norme générale sur les contaminants et les toxines présents dans les produits de consommation humaine et animale</i> (CXS 193-1995)	REP24/MAS, paragraphe 20, alinéa i, appendice II, partie 1	Adoption
Inclusion des «facteurs de conversion de l'azote en protéines», sous forme d'annexe aux <i>Méthodes d'analyse et d'échantillonnage recommandées</i> (CXS 234-1999)	REP24/MAS, paragraphe 76, alinéas i – iii et v	Adoption

**Partie 2 – Normes et textes apparentés du Codex en vigueur dont la révocation est proposée**

<b>Normes et textes apparentés</b>	<b>Référence</b>
<i>Méthodes générales pour la détection des aliments irradiés</i> (CXS 231-2001)	REP24/MAS, paragraphe 20, alinéa ii

**Partie 3 – Normes et textes apparentés du Codex dont la révocation est proposée par la Commission**

<b>Normes et textes apparentés</b>	<b>Référence</b>
Apport d'une assistance au CCMAS au sujet de la température d'incinération et/ou de l'acceptabilité de l'approbation de deux dispositions relatives aux cendres pour certaines normes concernant les céréales, les légumes secs et les légumineuses (CXS 152-1985, CXS 154-1985, CXS 155-1985, CXS 172-1989, CXS 173-1989 et CXS 202-1995)	REP24/MAS, paragraphe 23, alinéa ii